

Vendredi 27 janvier 2012, le Conseil Municipal d'Orléans a voté, à la quasi unanimité, la construction d'une nouvelle chaufferie urbaine biomasse pour le nord et le centre d'Orléans. Nous approuvons ce choix d'un point de vue écologique.

Cependant, cette chaufferie construite sur le terrain des Groues, en occupera une partie non négligeable ; sa cheminée dépassera 30 mètres de hauteur et son alimentation en bois ("110 000 t annuellement") nécessitera le va et vient continu de camions. Les habitants du quartier n'ont jamais entendu parler de cette opération avant le vote de vendredi : aucune information préalable n'a été donnée aux riverains, aucune concertation n'a été menée dans le quartier à ce sujet. Des réunions publiques ont eu lieu en 2011, dont une assemblée de quartier le 13 mai, mais jamais la construction de ce nouvel équipement n'a été abordée par les élus. Il est vrai que Mme Sauvegrain, adjointe chargée du projet, a affirmé au Conseil Municipal que "les seuls riverains étaient des lapins"...

Le SIVU de l'écoquartier des Groues (Orléans-St Jean de la Ruelle) créé au printemps dernier pour gérer l'aménagement du terrain des Groues avait pourtant annoncé sa volonté fondamentale de "concertation permanente". Apparemment, le respect de cet engagement -pourtant au coeur du volet social du développement durable- ne semble plus d'actualité. Alors, à quand l'annonce de l'adoption pure et simple du projet 2006 de l'Agence d'urbanisme de l'Agglo avec ses 1200 logements, dans les mêmes conditions que celles de cette chaufferie biomasse ? De nombreux habitants du quartier, convaincus de la nécessité de créer des espaces de liberté, de verdure, de sport et de convivialité dans les quartiers nord-ouest en cours de densification (cf Sonis, La Râpe) demandent qu'une concertation véritable précède la décision des élus.

"La liberté et la démocratie, cela signifie la participation et la responsabilité de tous. Si nous nous en rendons compte, l'espoir reviendra dans nos coeurs." Vaclav HAVEL (01/01/1990)

Nous regrettons profondément l'absence de participation des citoyens concernés pour l'installation de la centrale biomasse.

Association Pôle Nord Orléans